

Centre PEP 34 Le Grain de SEL, à Palavas-les-Flots

# GUIDE PRATIQUE

Classes de découvertes





# Introduction

À destination des enseignants d'écoles maternelles, primaires et élémentaires, ce guide pratique contient toutes les informations nécessaires pour vous aider dans la constitution de votre dossier administratif.

---

# TABLE DES MATIÈRES

Les Pupilles de l'Enseignement Public.....	4
Localisation du centre PEP 34 .....	5
En images.....	6
Élaboration du dossier I.A. ....	7
Agréments & attestations .....	9
Modes de financement .....	10
Intervenants du centre PEP 34.....	11
La santé.....	13
La sécurité .....	13
Plans .....	14
Organisation sur place.....	15
Le transport .....	15
Journée-type.....	16
Thématiques.....	17
Informations pratiques.....	19
Votre avis compte ! .....	20

# Les Pupilles de l'Enseignement Public

## Pour une société inclusive

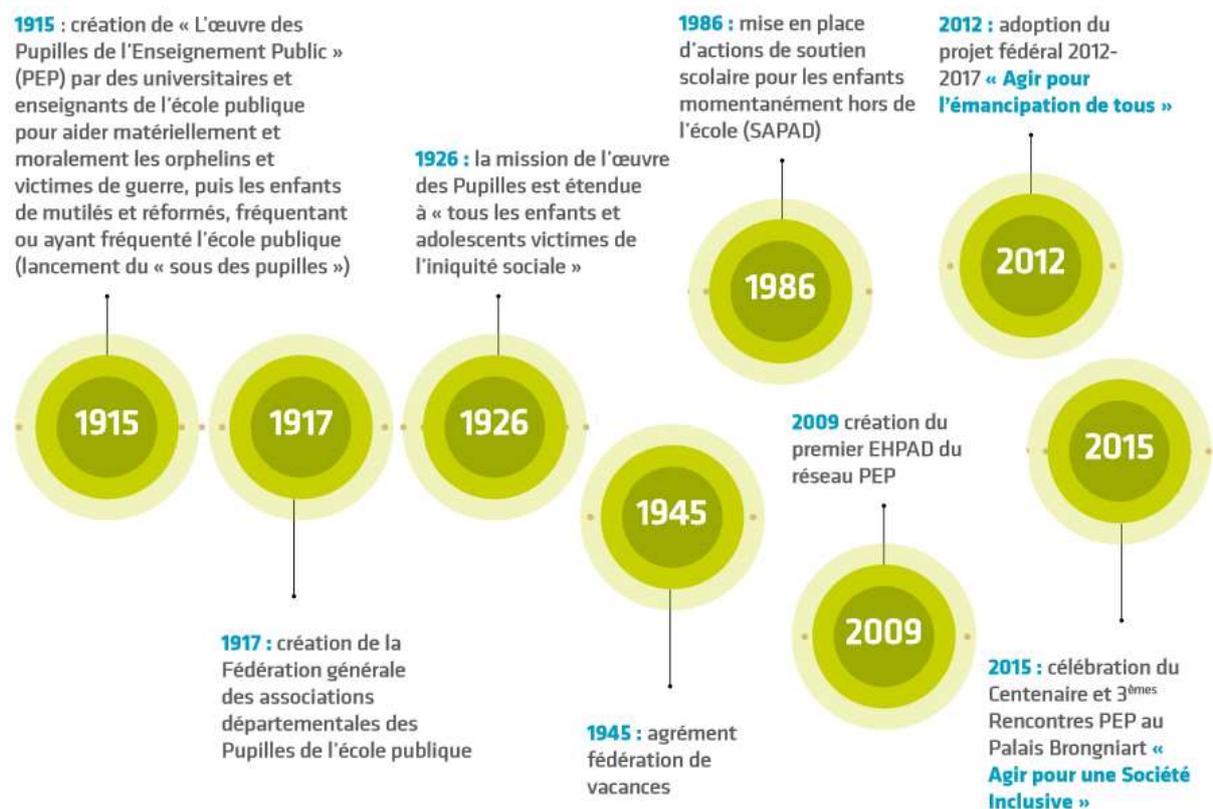
- Les PEP (Pupilles de l'Enseignement Public), c'est un réseau de 123 associations de proximité fédérées au sein d'une Fédération Générale qui agit pour une société inclusive.
- La FGPEP (Fédération Générale des PEP) est donc un réseau et un mouvement de transformation sociale.

Ces dernières années, elle a promu la notion de société inclusive, garante de l'accès de tous aux droits communs : droit à l'éducation, à la culture, aux loisirs, aux soins, à la vie sociale et à l'emploi. Elle intervient dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Éducation, des loisirs, du social, du médico-social et du sanitaire, sur l'ensemble des départements français.

## Les valeurs

Les actions des associations PEP sont guidées par les valeurs de Laïcité, de Solidarité, d'Égalité et de Citoyenneté. Ces valeurs sont indissociables les unes des autres. Elles s'enrichissent de leurs nécessaires interactions. Elles participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

## Historique



# Localisation du centre PEP 34

## Adresse

- Centre Le Grain de SEL  
31 Avenue de Saint-Maurice  
34250 PALAVAS-LES-FLOTS  
[centre.legraindesel@adpep34.org](mailto:centre.legraindesel@adpep34.org)

## Accéder



### En voiture :

- Sortie A709 vers Montpellier-Centre / Carnon / Aéroport Fréjorgues

### En train :

- Gare SNCF de Montpellier puis navette 20 minutes.
- Gare Montpellier Sud de France puis navette 10 minutes.

### En avion :

- Aéroport de Montpellier puis navette 10 minutes.

# En images



# Élaboration du dossier I.A.

Vous trouverez, sur le site internet de la direction académique de l'Hérault, à l'adresse <http://www.ac-montpellier.fr/dsden34/sorties-scolaires.html> les imprimés à télécharger de la demande d'autorisation de sortie scolaire avec nuitées ainsi que les différents documents nécessaires.

La demande d'autorisation doit se composer comme ci-dessous :

	<b>Séjour Hérault</b>	<b>Séjour département extérieur</b>	<b>Séjour étranger</b>
<b>Délai de transmission avant le départ (nombre de semaines hors vacances scolaires)</b>	5	9	11
<b>Nombre de dossiers à envoyer à la DSDEN</b>	1 dossier complet + 1 imprimé de demande d'autorisation de départ	2 dossiers complets + 1 imprimé de demande d'autorisation de départ	2 dossiers complets + 1 imprimé de demande d'autorisation de départ

Afin de vous accompagner la constitution de votre dossier, l'équipe du centre vous transmet, une fois la convention signée, l'ensemble des documents nécessaires :

- Commission de sécurité du centre
- Agrément de l'inspection académique
- Planning détaillé du séjour avec les fiches descriptives des activités (lieux, durée, objectifs pédagogiques)
- Diplôme de l'assistant(e) sanitaire
- Diplômes des animateurs
- Diplômes et agrément des intervenants (voile, kayak, sauvetage sportif...)
- Schémas de conduite et attestation de prise en charge si vous avez des transports
- Autres documents en fonction des activités, promenade en bateau : permis de navigation...

→ Ce dossier complet est à transmettre par voie hiérarchique au service de la vie des élèves (S.V.E.) soit par courrier soit par mail à l'attention de votre inspecteur de circonscription référent.

→ Le formulaire d'organisation de voyage dans le cadre du plan vigipirate est à renvoyer par voie hiérarchique au chef de cabinet du DASEN par mail.

À l'issue du séjour, et sous 15 jours, vous transmettez un exemplaire de la fiche d'évaluation du séjour à la DSDEN – S.V.E. (soit par mail, soit par voie postale) et une copie à l'inspection de circonscription.

**Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.**

# Agréments & attestations

<b>Éducation Nationale</b>	N°34.99.MPL.026
<p>Les associations qui sollicitent l'agrément d'une autorité de l'Etat doivent préalablement satisfaire aux critères du tronc commun d'agrément en répondant à un objet d'intérêt général, en présentant un mode de fonctionnement démocratique et en respectant des règles de nature à garantir la transparence financière.</p>	
<b>Commission de sécurité</b>	Avis favorable obtenu le 26/05/2016 (valable 3 ans)
<p>La commission de sécurité est un organe technique d'étude, de contrôle et d'information de l'autorité de police en matière de sécurité incendie et de risque de panique dans les ERP et les IGH.</p>	
<b>Direction Départementale de la Cohésion Sociale</b>	N°341921004
<p>A l'instar de tout agrément ministériel, l'agrément sport constitue une forme de relation privilégiée entre l'association et le ministère chargé des sports. Il peut être délivré, selon l'importance et l'objet de l'association, soit au plan national (fédérations), soit au plan local (agrément délivré par les préfets de département).</p> <p>Il permet à son bénéficiaire d'en retirer certains droits et avantages mais implique de sa part de respecter certaines obligations.</p>	
<b>Agrément Tourisme</b>	IM075110209
<p>L'immatriculation atteste que l'opérateur concerné remplit les conditions de garantie financière et de responsabilité civile professionnelle prévues par le code du tourisme pour pratiquer cette activité.</p> <p>L'ensemble de ces conditions est vérifié par la commission d'immatriculation au sein d'Atout France.</p>	

# Modes de financement

## Se rapprocher des collectivités locales

Il est important d'effectuer une demande auprès de votre municipalité le plus tôt possible. Votre école peut directement être la bénéficiaire de la subvention, même s'il arrive parfois qu'elle soit versée au centre d'hébergement, sur présentation d'une attestation de présence ainsi que d'une facture.

## Foyer socio-éducatif & maison des étudiants

Les foyers socio-éducatifs (FSE) dans les collèges, tout comme les maisons des étudiants dans les lycées sont des organismes capables d'aider au financement d'un séjour scolaire, au travers d'un don.

## Le Fonds Social Européen

Le fonds social européen peut accorder, dans le cadre de séjours scolaires en Europe, une subvention à la structure concernée.

## La JPA : Jeunesse au Plein Air

La JPA est une association d'éducation populaire militant pour le droit aux vacances de tous les enfants en soutenant financièrement leur départ.

À adresser a minima 4 semaines avant le départ, le dossier de demande de subvention peut vous permettre de bénéficier d'une bourse conséquente finançant votre classe de découvertes.

## Bourses PEP

À la demande du responsable de l'organisation du séjour, nous sommes en mesure de vous fournir le document nécessaire à l'établissement d'une demande de bourses PEP. Chaque demande de bourse PEP est individuelle et sera attribuée en fonction du quotient familial du demandeur, qui devra joindre une copie de l'attestation CAF précisant la hauteur du quotient familial.

# Intervenants du centre PEP 34

L'animateur apporte sa personnalité propre. Il a le souci d'initiative et de prise de responsabilités, mais c'est l'enseignant qui a la maîtrise de la conduite du séjour.

La première qualité d'un animateur est l'adaptabilité. Il doit en effet savoir s'adapter à la personnalité de la classe, de l'enseignant, et il lui appartient de créer une relation de confiance, qui amènera une véritable coopération dans le travail et la réalisation du projet de classe.

Le rôle de l'animateur ne saurait se limiter à la surveillance de la vie quotidienne, ni à la simple animation ludique, il s'agit plutôt d'une prise en charge éducative dans l'organisation de la vie collective au quotidien et la conquête de l'autonomie, avec les responsabilités que cela implique vis-à-vis de tous les intervenants du projet.

L'animateur est à 35h de présence sur une classe du lundi au vendredi.



Dans notre centre, l'animateur est polyvalent : il encadre en priorité les activités de découverte, les veillées, et quelques temps de vie quotidienne en fonction du planning établi.

Nos animateurs sont formés à la conduite de nos activités de découverte, et ont une très bonne connaissance du milieu particulier, (entre mer et lagune), que propose Palavas.

Ce choix de ne pas différencier strictement l'animateur de vie quotidienne et l'animateur technique a un triple objectif :

- Le premier est de fidéliser une équipe d'animateur d'une année sur l'autre, afin de proposer une qualité de séjour, par la maîtrise des activités de découverte, par la connaissance de l'environnement, et du fonctionnement de la structure.
- Le deuxième est d'accentuer l'implication de l'animateur dans le projet de classe : l'animateur qui interviendra sur des activités de découverte portera davantage le projet que celui qui ne gère que la vie quotidienne et les activités ludiques.
- Le dernier est de créer une continuité relationnelle dans la journée de l'enfant, l'animateur qui lui a transmis des connaissances l'après-midi est celui qui, par exemple, l'accompagne dans le rangement de sa chambre et lui propose un jeu en veillée.

Ni l'animateur, ni le centre n'ont à imposer leur propre projet à l'enseignant et à ses élèves, ils sont et restent au service de la classe.

L'animateur et l'équipe de direction, de par leur connaissance des lieux peuvent toutefois influencer sur la mise en œuvre du projet de classe en suggérant à l'enseignant, des possibilités, des adaptations visant à l'améliorer et à le rendre plus performant.

L'animateur n'est pas présent la nuit, l'enseignant et ses accompagnateurs devront gérer ce temps.

Pour plus de confort, l'enseignant peut prendre :

- un deuxième animateur sur sa classe, dans ce cas, tous les temps de la journée (7h30/22h00) sont encadrés par au moins un animateur.
- l'option avec présence de l'animateur la nuit, qui dans ce cas interviendra pour gérer ce temps.

# La santé

Le centre dispose d'une salle de soins ainsi que de trousse de secours à emporter lors des déplacements. Un membre de l'équipe du centre possède l'attestation de premiers secours civiques (PSC1), afin de procurer les premiers soins ou de guider l'enseignant dans la conduite à tenir.

Si un enfant nécessite les soins d'un médecin, nous prendrons contact avec le Cabinet médical HORIZON 2000, à Palavas-les-Flots. (04 67 68 20 51)

Pensez à bien faire remplir les fiches sanitaires.

Vous devrez avancer le coût des soins (médecins, pharmacie) avec le chéquier de l'école et vous faire rembourser par la suite auprès des parents. En cas d'impossibilité le centre pourra avancer les frais et les intégrera sur la facture de la classe.

En cas d'urgence, appeler systématiquement le SAMU (15) ou les POMPIERS (18).

# La sécurité

Le centre reçoit régulièrement la visite de la commission de sécurité. L'association est chargée de l'application des rapports établis par cette commission.

Le centre est totalement clos et sécurisé par un système de digicode. Aucune intrusion n'est possible.

À l'arrivée de la classe, un point d'accueil est fait, la direction rappelle les consignes de sécurité (point de rassemblement, conduite à tenir en cas de déclenchement de l'alarme incendie...)

Un exercice peut être effectué lors du séjour.

En cas de problème, un membre de l'équipe de direction assure nuit et jour une astreinte et sera présent sur les lieux rapidement.

# Plans

## Plan du centre PEP 34 : Le Grain de SEL

### Plan du rez de chaussée



Amérique : 32 places

Mexique, Venezuela, Colombie, Chili : 2 lits superposés et 1 lit simple

Bolivie, Argentine : 1 lit superposé et 1 lit simple

Pérou : 2 Lits superposés

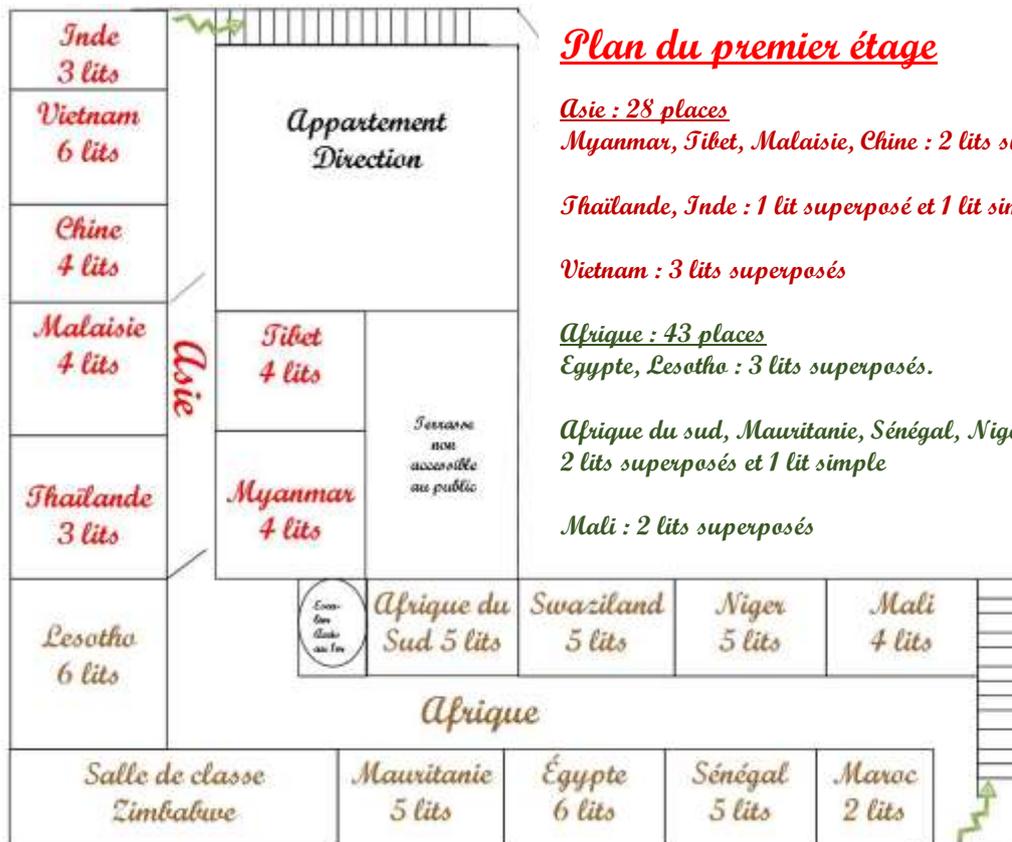
Canada : 1 lit superposé

Océanie : 6 places

Nouvelle Zélande : 3 lits simples

Australie: 1 lit superposé et 1 lit simple

### Plan du premier étage



Asie : 28 places

Myanmar, Tibet, Malaisie, Chine : 2 lits superposés

Thaïlande, Inde : 1 lit superposé et 1 lit simple

Vietnam : 3 lits superposés

Afrique : 43 places

Égypte, Lesotho : 3 lits superposés.

Afrique du sud, Mauritanie, Sénégal, Niger, Swaziland: 2 lits superposés et 1 lit simple

Mali : 2 lits superposés

# Organisation sur place

Un mois avant votre classe vous recevrez une fiche de renseignements à nous compléter. Cette fiche récapitule les données nécessaires à l'organisation de votre accueil : régimes particuliers, allergies, nombre de garçons & filles, adultes, horaires d'arrivée, N° de portable....

Ensuite, à réception de toutes les fiches des écoles en présence, nous vous donnerons les chambres que vous avez à disposition.

Les enseignants sont logés en chambre individuelle.

À votre arrivée, un pot d'accueil sera servi à la classe et nous en profitons pour présenter l'ensemble de l'équipe du centre, exposer les règles de sécurité, et les règles de vie.

Ensuite, en fonction du planning, la classe s'installe ou part en activité.

Dans la journée, un temps de réunion (environ 45 minutes) est prévu entre la directrice adjointe et l'enseignant pour préciser l'organisation du séjour (planning, horaires, codes d'accès, N° d'urgence, transports...).

Ensuite, la directrice adjointe fait un point quotidien en fin de journée avec l'enseignant.

En fin de séjour, un bilan vous sera remis, nous vous demandons de le renvoyer complété au service administratif PEP 34.

## Le transport

Si vous venez en bus et qu'il reste sur place.

- Le service classe des PEP de votre département peut organiser votre transport.

Si vous venez en bus et qu'il ne reste pas sur place.

- Le service classe des PEP de votre département peut organiser le transfert école/centre.
- Le centre organisera les transports sur place s'il y en a.

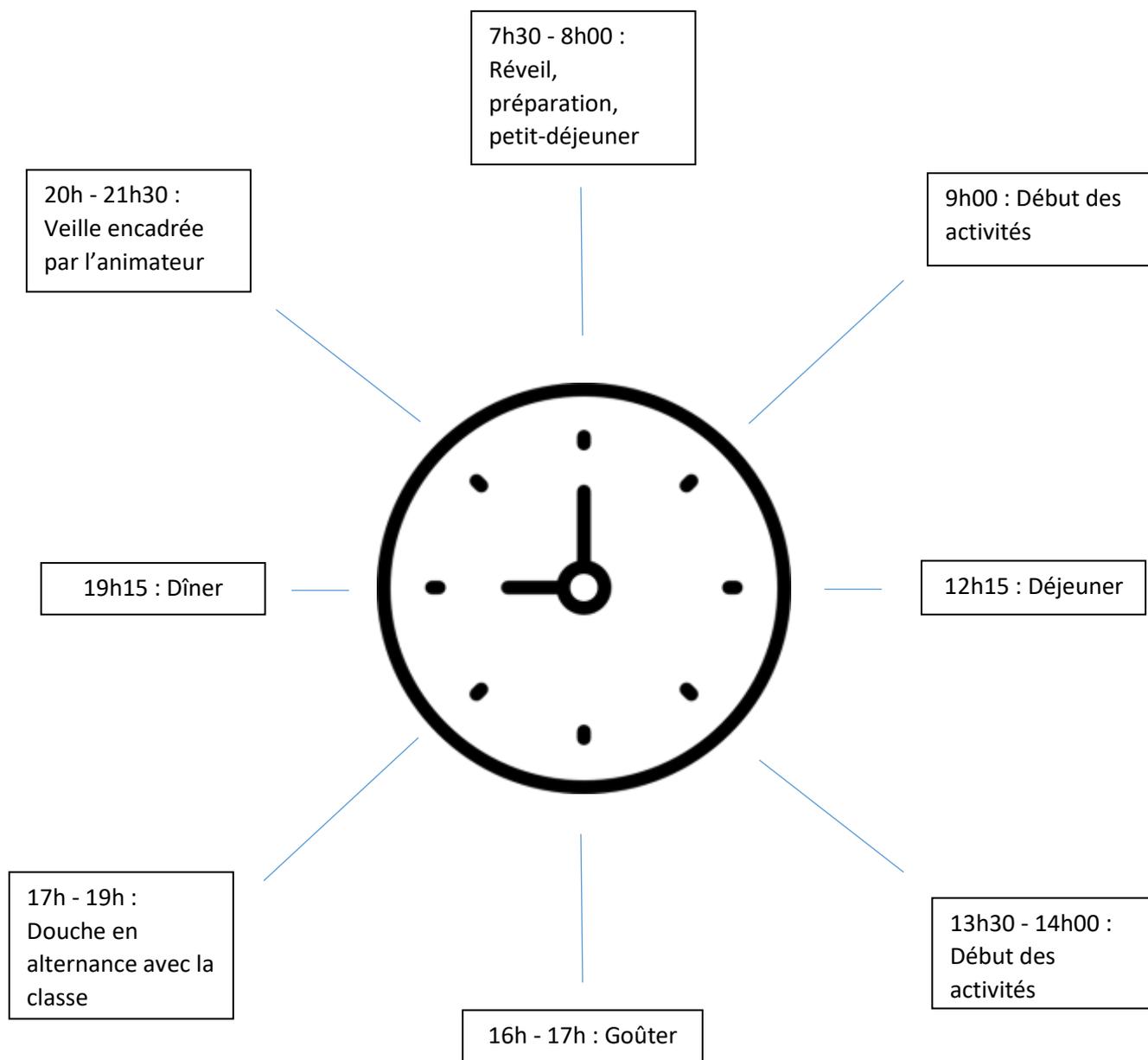
Si vous venez en train.

- Le service classe des PEP de votre département peut organiser le transfert école/centre.
- Le centre organisera les transports sur place s'il y en a.

S'il n'y a pas de service classe dans votre département ou si vous dépendez des PEP 34.

- Le centre peut organiser l'ensemble des transports (école/centre et sur place) en bus.
- Le centre n'organise pas les transferts école/centre en train.

# Journée-type



# Thématiques

## Patrimoine & Milieu marin

	Matin	Après-midi	Soir
Jour 1	Arrivée & Installation	Lecture de paysage au phare de la Méditerranée	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 2	Le port, marché aux poissons, la capitainerie	Laises de Mer et Land' Art	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 3	Parc ornithologique du Pont de Gau	Aigues Mortes : Visite guidée et visite des salins en petit train	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 4	Faune et Flore et la lagune	Atelier eau douce/eau salée	Boum
Jour 5	Rallye Photo au parc du levant	Rangement & Départ	

## Sports nautiques & Milieu marin

	Matin	Après-midi	Soir
Jour 1	Arrivée & Installation	Sports nautiques (voile/kayak ou sauvetage sportif/ Stand up paddle)	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 2	Lecture de paysage au phare de la Méditerranée	Sports nautiques (voile/kayak ou sauvetage sportif/ Stand up paddle)	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 3	Laises de Mer et Land' Art	Sports nautiques (voile/kayak ou sauvetage sportif/Stand up paddle)	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 4	Faune et Flore et la lagune	Sports nautiques (voile/kayak ou sauvetage sportif/Stand up paddle)	Boum
Jour 5	Le port, marché aux poissons, la capitainerie	Rangement & Départ	

## Vent & Milieu marin

	Matin	Après-midi	Soir
Jour 1	Arrivée & Installation	Lecture de paysage au phare de la Méditerranée	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 2	Le port, marché aux poissons, la capitainerie	Atelier sur le vent et construction de cerf-volant ou de moulin à vent	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 3	Laisses de Mer et Land' Art	Fin de la construction de cerf-volant et vol sur la plage	Veillée encadrée par l'animateur
Jour 4	Faune et Flore et la lagune	Atelier eau douce/eau salée	Boum
Jour 5	Rallye Photo au parc du levant	Rangement & Départ	

\* L'ensemble de ces programmes sont donnés à titre indicatif.

# Informations pratiques

## Le centre est équipé de :

- Baby-foot, table de ping-pong et jeux géants en bois.
- Télévision, lecteur DVD, vidéoprojecteur
- Appareil photo numérique.
- Ordinateurs avec connexion internet.
- Matériel de son et jeux de lumières.
- Mise à disposition du matériel nécessaire aux activités de découverte et aux activités ludiques (jeux de plage, ballons, raquettes, jeux de société...).

## Label Tourisme & Handicap

Notre équipe est formée pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap. Le centre est entièrement équipé (rampes d'accès, toilettes et salles de bains adaptés, fil d'Ariane, audio-guide et Tiralos pour les baignades).



# Votre avis compte !

## Les avis Google

Les avis Google sont ceux qui apparaissent sur la droite de votre écran lorsque vous cherchez nos établissements sur le web. Le côté pratique de ces évaluations, c'est qu'il est possible de laisser son avis sur chacun des établissements de l'association.



## Les avis Facebook

Il est possible, pour toutes les personnes disposant d'un profil sur le réseau social, de nous laisser des avis sur notre page Facebook.



## Les questionnaires de satisfaction

À la fin de votre séjour, un membre du personnel du centre PEP 34 vous remettra un questionnaire de satisfaction qui nous permet de dresser un bilan du séjour éducatif qu'il conviendra de remplir en présence des enfants, que ce soit sur le chemin du retour, ou une fois de retour à l'école.

Le questionnaire doit ensuite être retourné à cette adresse :

- PEP 34 Service Vacances  
21 Rue Jean Giroux  
CS 27380  
34184 MONTPELLIER CEDEX 4
- Ou par mail à l'adresse suivante : [contact@adpep34.org](mailto:contact@adpep34.org)

Il sera enfin traité et analysé par l'équipe du siège associatif et servira de base à l'amélioration de nos services et de nos établissements.



**Coordonnées du centre PEP 34 : Le Grain de SEL**

Tél. : 04 67 68 01 88

Mail : [centre.legraindesel@adpep34.org](mailto:centre.legraindesel@adpep34.org)

31 Avenue de Saint-Maurice  
34250 PALAVAS-LES-FLOTS

